

Mme ROUQUAT Patrick
1738 Chemin de Céissac
82190 Bourg de Visa.

CÉRISSAC,
le 2 Décembre 2021.

Objet / Enquête publique projet Céissac

A l'attention du Commissaire,

Pour faire suite à la concertation du Samedi 20/11/2021
en présence de Mme La Maire de Bourg de Visa.

Je viens vous faire part de mes interrogations et inquiétudes
sur le sujet du projet Eco-tourisme et permaattente situé à Céissac,
plus précisément la ferme de la famille TESTOT.

Sachant que notre maison est à moins de 600 mètres.

Tout d'abord, les nuisances que pourrait occasionner l'activité
événementielle sans 1 chapiteau avec une grande terrasse extérieure
pouvant accueillir 200 personnes.

De plus les nuisances de circulation de véhicules, vu qu'il y a
principalement 62-63 places de parkings avec un seul accès.

Ces événements festifs qui vont se dérouler les week-ends,
 principalement du printemps à l'automne seront implantés en
 plaine zone de chasse ! L'ACCA de Bourg de Visa a t'elle été avisé ?

Pour finir l'information de ce projet a été mal organisée.

Pas de gens du secteur étaient au courant.

Cordialement

Mme ROUQUAT

